



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Mars 2017**

Présents : GUENSER Michel, DOHR Hervé, BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, WODLING Nadine, GERWIG Christelle, SCHARPF Raymond, LEMOY Odile, THIERY Patrick et WILLAUME Franck

Excusés : DOHR Hervé, LECOMTE Nicolas

DECISIONS DU CONSEIL

- Vote à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2016

FONCTIONNEMENT

Dépenses	141 394,42
Recettes	193 122,05
Excédent 2016	51 727,63
Excédents années antérieures	86 151,60
Résultat au 31/12/2016	137 879,23

INVESTISSEMENT

Dépenses	464 474,08
Recettes	412 148,32
Déficit 2016	52 325,76
Excédents années antérieurs	43 437,17
Résultat au 31/12/2016	- 8 888,59

Résultat de l'exercice 2016 : 137 879,23 – 8 888,59 = 128 990,64

- Décide d'accepter à l'unanimité la modification de l'indice de référence concernant les indemnités du maire et des adjoints.
- Désigne les délégués à la Communauté de Communes Terres Toulaises :
PLUi - habitat : Patrick THIERY, titulaire et Nadine WODLING, suppléante
Développement économique : Nicolas LECOMTE, titulaire
Assainissement, eau, rivière : Patrick THIERY, titulaire
Services publics : Odile LEMOY, titulaire et Patrick THIERY, suppléant.

- Accepte à l'unanimité le devis de la société S.V.T. pour un montant de 1356,00 € T.T.C concernant la vérification du tableau électrique et le contrôle des zones de chauffage de la salle des Chapelines.
- Appel d'offre pour la pile de bois, 4 propositions sont parvenues :

M. VAUTRIN Gilbert	30,00 €
M. SIPP José	120,00 €
Mme GERWIG Christelle	100,00 €
M. LECOMTE Jean-Marie	40.50 €

Le conseil attribue la pile de bois au plus offrant Monsieur SIPP José.

INFORMATIONS

- **Le nettoyage de printemps** se déroulera le 8 avril 2017, rendez-vous devant la mairie à partir de 9h30.
Merci d'avance de votre participation à l'embellissement de notre village.
- **La chasse aux œufs** se déroulera le samedi 15 avril 2017 à 10H30 devant la salle des Chapelines pour tous les enfants de moins de 11 ans.
- **Les jeunes de 16 ans**, ou ceux qui atteindront cet âge au plus tard le 30 juin 2017 doivent se faire recenser en mairie.
- **Elections présidentielles**, 1^{er} tour le dimanche 23 avril 2017 et le 2^{ème} tour le dimanche 7 mai 2017.
- **Elections législatives**, 1^{er} tour le dimanche 11 juin 2017 et le 2^{ème} tour le dimanche 18 juin 2017.

Manonville le 6 mars 2017

Le maire,

Patrick THIERY